

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2017**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Le vote des subventions aux associations pour un montant total de 9 062.36 € dont 5 122.36 € de participation pour l'organisation du comice 2017 à Mondoubleau.
- Le choix de l'entreprise ENGIE INEO RESEAUX Centre pour un montant de 30 028.80 € TTC pour les travaux d'éclairage public.
- Le renouvellement du CDD de Mme Séverine BORDRON à raison de 4h/semaine pour 7 mois au sein du secrétariat de mairie.
- Le remboursement de la taxe de 30 € à l'auto-école ECF pour l'examen du code de l'employé communal au service technique M. Arnaud GALERNE pour son permis BE.
- Le renouvellement des baux des logements en location de Mme CHEVRIER Charlotte, de Mme BULTHEEL Laure, M. LELAIDIER Lionel et Mme FERDOELLE Pierrette.
- La mise en place d'un nouveau tarif de 1 € par cheval et par nuitée pour les cavaliers séjournant au camping municipal et sollicitant du terrain pour leurs équidés.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER